

## Délégation de signature

Arrêté DGS n° 30-05-16-D LAVAL Virginie Vice-présidente en charge des études et de la vie universitaire SCX

### Le Président de l'Université de Poitiers

- Vu le Code de l'éducation, notamment l'article L.712-2 ;
- Vu les Statuts de l'Université de Poitiers ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu la délibération n° 13-5-2016 du Conseil d'administration de l'Université de Poitiers en date du 13 mai 2016 portant élection de Monsieur Yves JEAN à la Présidence de l'Université de Poitiers ;
- Vu la délibération n° 27-5-2016-1 du Conseil d'administration de l'Université de Poitiers en date du 27 mai 2016 portant élection de Madame Virginie LAVAL à la fonction de Vice-présidente en charge des études et de la vie universitaire ;

#### Arrête

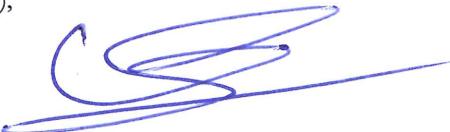
**Article 1<sup>er</sup> :** Dans la limite de ses attributions, délégation est donnée à Madame Virginie LAVAL, Vice-présidente en charge des études et de la vie universitaire, à l'effet de signer, au nom du Président de l'Université, les actes, décisions, contrats et documents suivants :

- l'ensemble des actes liés à l'organisation et au déroulement des séances de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire ;
- les arrêtés de composition des jurys d'examens, de diplômes et de VAE ;
- les arrêtés ou décisions concernant l'organisation spécifique des examens ou contrôles des connaissances des usagers handicapés ;
- les actes, décisions, documents liés aux inscriptions des étudiants ;
- les actes, décisions, documents liés aux recours gracieux formés par des étudiants contestant les délibérations de jury ;
- les courriers et arrêtés d'inscriptions dérogatoires ;
- les conventions de stage non intégré dans le cursus ;
- les arrêtés de remboursement des frais d'inscription ;

**Article 2 :** Le présent arrêté, publié au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de Poitiers, prend effet à compter de sa transmission au Recteur Chancelier.

Vu le **14 JUIN 2016**  
Le(s) délégataire(s),

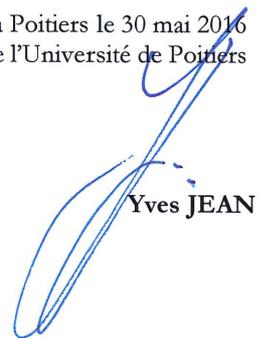
Virginie LAVAL



Fait à Poitiers le 30 mai 2016  
Le Président de l'Université de Poitiers

Direction des Affaires Juridiques  
de  
l'université de Poitiers

Yves JEAN



Transmis à Madame la Rectrice, Chancelière des Universités, le

**14 JUIN 2016**